

Accès à l'emploi

Une population plus souvent en emploi que la moyenne nationale

La part des habitants qui occupent un emploi est élevée en Auvergne-Rhône-Alpes. Le taux d'emploi a augmenté depuis 40 ans, principalement sous l'effet du nombre de femmes qui sont entrées sur le marché du travail. La part des personnes en emploi est particulièrement élevée dans les espaces périurbains des métropoles et dans les montagnes alpines.

Sur un plan individuel, le travail détermine largement les conditions de vie par la rémunération qu'il procure. En Auvergne-Rhône-Alpes, le taux d'emploi des 20-64 ans s'élève à 71 %, contre 69 % en France métropolitaine et 68 % en France de province. La région se place derrière l'Île-de-France et les Pays de la Loire. Les taux d'emploi y sont supérieurs à la moyenne nationale quels que soient l'âge et le sexe, reflétant ainsi la capacité de l'économie régionale à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Il est aussi vecteur de lien social. Supérieur à la moyenne européenne (68 %), le taux d'emploi régional est toutefois loin de ceux observés dans les pays du nord de l'Europe (Suède, Allemagne, Royaume-Uni et Pays-Bas par exemple) où certaines régions enregistrent des taux d'emploi au-delà de 80 %.

Un taux d'emploi en augmentation

Après être resté stable jusque dans les années 1990, le taux d'emploi des 20-64 ans a augmenté, passant de 67 % en 1990 à 71 % en 2012. C'est une évolution comparable à celle de la France métropolitaine (+ 4 points).

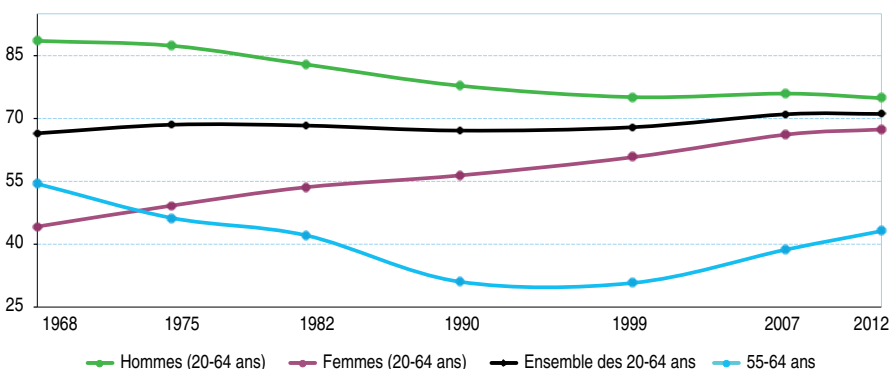
Cette augmentation du taux d'emploi traduit tout d'abord une propension toujours croissante de la population à se porter sur le marché du travail. En particulier, les jeunes femmes sont plus diplômées qu'avant et de plus en plus nombreuses à occuper ou chercher un emploi. Les hommes sont toujours très massivement actifs mais moins que par le passé, principalement sous l'effet de la réforme des retraites intervenue au début des années 1980.

Les évolutions sont ainsi favorables aux femmes. L'écart de taux d'emploi entre les deux sexes, qui était de 44 points en 1968 (89 % pour les hommes contre 45 % pour les femmes), s'est réduit de moitié entre 1968 et 1990 ; et il continue de diminuer (écart de 7,5 points en 2012). Entre 2007 et 2012, les 82 000 personnes en emploi supplémentaires sont très majoritairement des femmes (+ 68 000, contre + 14 000 pour les hommes).

Outre l'activité croissante des femmes et l'effet des politiques publiques, le taux d'emploi est également affecté par le chômage et la durée des études. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi est reparti à la hausse au début des

L'augmentation du taux d'emploi des femmes maintient le taux d'emploi total

Taux d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1968 (en %)



Champ : population de 20 à 64 ans au lieu de résidence.
Source : Insee, Recensements de la population de 1968 à 2012

années 2010, sous l'effet de la crise notamment dans l'industrie, après avoir marqué une pause dans les années 2000. De même, la durée des études s'allonge et retarde l'entrée dans la vie active, rendant fluctuant le taux d'emploi des jeunes.

Beaucoup d'actifs dans les couronnes des métropoles et dans les montagnes alpines

Certains espaces attirent particulièrement les personnes en activité. Ce sont par exemple des territoires qui offrent de nombreux emplois saisonniers, ou bien ceux situés à proximité d'un grand pôle d'emploi.

Ainsi, le taux d'emploi est particulièrement élevé dans les couronnes des grandes métropoles, espaces périurbains qui attirent des familles, composées d'actifs plutôt jeunes souvent en emploi. Ces navetteurs sont plus diplômés que la moyenne et doivent parcourir de longues distances pour se rendre à leur travail. A contrario, ces espaces accueillent peu d'étudiants.

De la même façon, le Genevois français, correspondant à la couronne périurbaine de l'agglomération de Genève, attire de nombreux actifs. Parmi eux, la moitié travaille en Suisse. Le chômage est rare et l'activité des femmes est élevée. La Haute-Savoie est d'ailleurs le deuxième département français pour le taux d'emploi des femmes (72 %), derrière les Hauts-de-Seine.

Dans les montagnes alpines, la population se compose plutôt d'actifs ayant un emploi, qu'il soit saisonnier ou à temps plein. Offrant des conditions de vie parfois contraignantes, le coût de la vie et les déplacements ne favorisent en effet pas une installation si on n'a pas un emploi sur place.

Des situations diverses parmi les territoires peu denses et les agglomérations

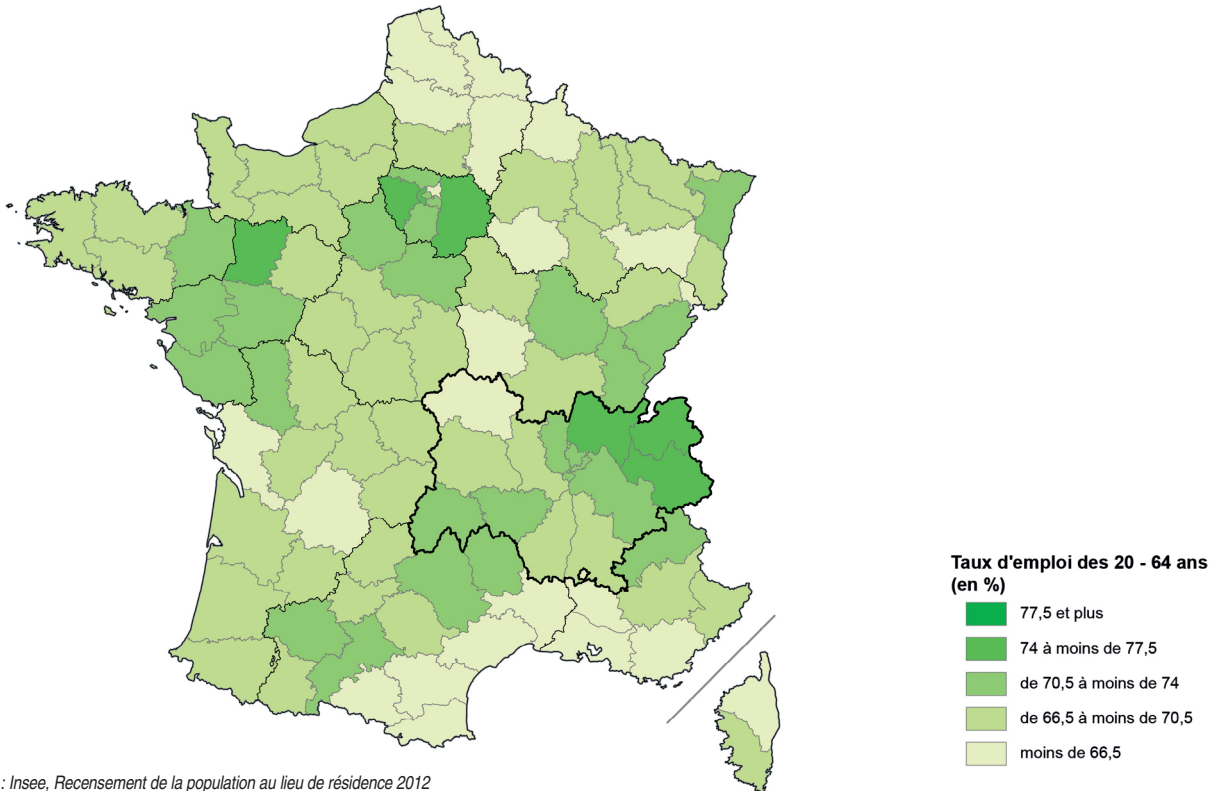
Certains départements peu urbanisés se caractérisent par une proportion de personnes en emploi plutôt faible, liée à un taux de chômage élevé et une moindre activité féminine. Le département de l'Allier présente un tel profil, ainsi que l'Ardèche et la Drôme, dans une moindre mesure. À l'opposé, avec un chômage structurellement bas, le Cantal et la Haute-Loire enregistrent des taux d'emploi plus élevés, notamment celui des femmes.

Les grandes villes voient mécaniquement leur taux d'emploi minoré par l'importante population étudiante, qui n'a pas d'activité professionnelle. Leur situation dépend fortement des dynamiques d'emploi, plus ou moins favorables. Comparativement à la moyenne régionale, les taux d'emploi sont moyens dans les bassins de Lyon et Grenoble, plutôt faibles à Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. Les agglomérations alpines d'Annecy et de Chambéry ont de leur côté des taux d'emploi élevés, profitant d'une dynamique d'emploi favorable. ■

Des taux d'emploi élevés en Île-de-France et dans l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Part de personnes en emploi parmi les 20-64 ans dans les départements

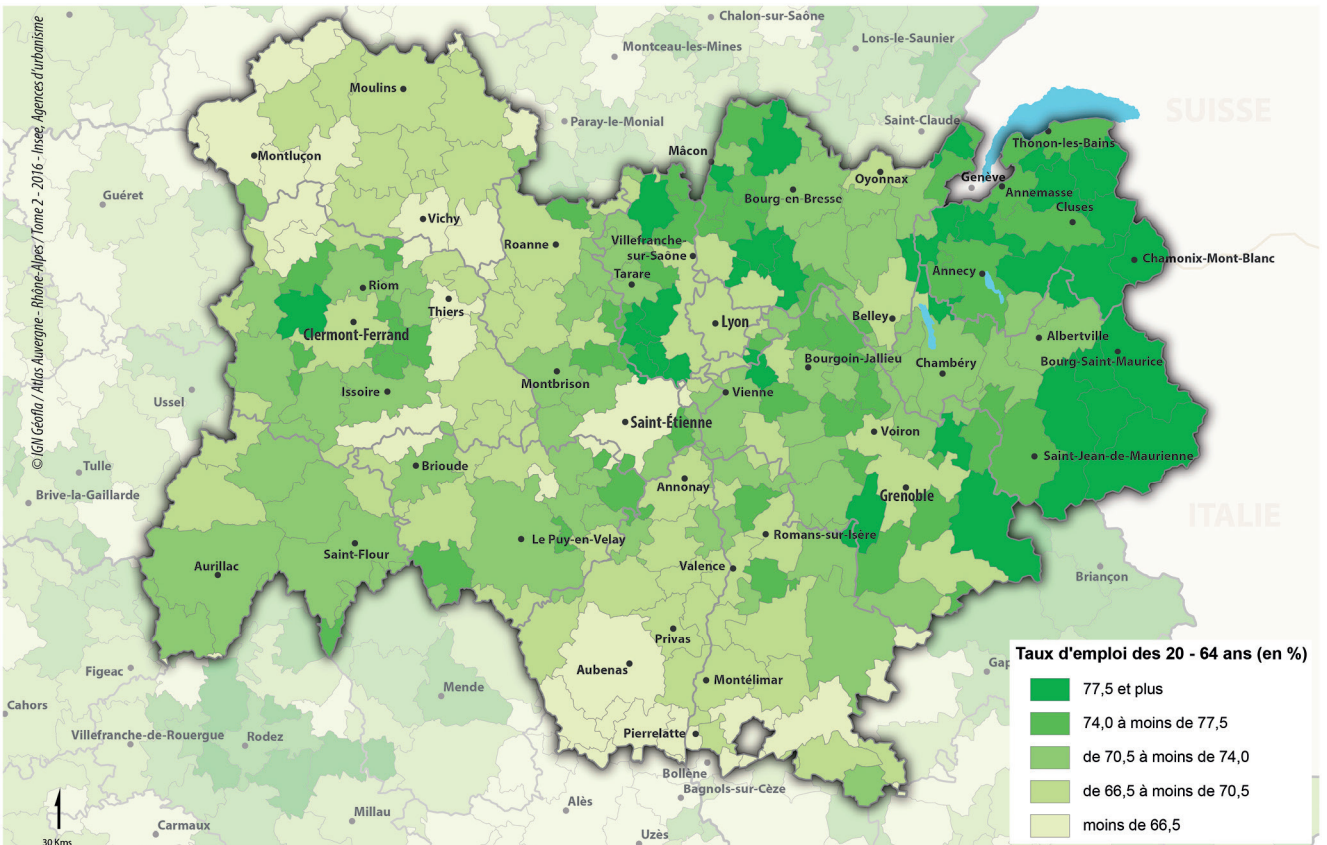
© IGN Géofila / Atlas Auvergne - Rhône-Alpes / Tome 2 - 2016 - Insee, Agences d'urbanisme



Source : Insee, Recensement de la population au lieu de résidence 2012

Des taux d'emploi élevés dans les couronnes périurbaines et dans les Alpes

Part de personnes en emploi parmi les 20-64 ans dans les bassins de vie



Source : Insee, Recensement de la population au lieu de résidence 2012

Diplômes et insertion

Des habitants de plus en plus diplômés

Le niveau d'éducation est un facteur d'adaptation aux évolutions de la société. Au fil des ans, il ne cesse d'augmenter. En Auvergne-Rhône-Alpes, le niveau de formation des jeunes est plutôt élevé, 46 % des 30-34 ans étant diplômés du supérieur. Ces derniers sont particulièrement présents dans les agglomérations. Les jeunes qui n'ont pas de diplôme éprouvent plus de difficultés d'insertion.

Au cours des trente dernières années, la durée des études et le niveau de formation n'ont cessé d'augmenter. En Auvergne-Rhône-Alpes, les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat représentent 28 % de la population de 20 ans et plus ayant achevé ses études, alors qu'ils n'étaient que 8 % en 1982. Cette progression est plus forte pour les femmes. Elles étaient moins souvent diplômées du supérieur que les hommes en 1982, elles les dépassent de 2 points en 2012. En corollaire, les personnes qui n'ont pas de diplôme sont de moins en moins nombreuses. Leur poids a diminué de moitié au cours des années 1980-1990 (18 % en 1999 contre 36 % en 1982) pour atteindre 16 % en 2012.

Aujourd'hui, près de la moitié des jeunes sont diplômés du supérieur

Auvergne-Rhône-Alpes est une région qui concentre des activités à haute valeur ajoutée, notamment dans ses métropoles. En adéquation avec les qualifications recherchées, le niveau d'éducation des jeunes est plutôt élevé. Ainsi, 46 % des 30-34 ans sont diplômés du supérieur. C'est plus que la moyenne de la France métropolitaine (44 %).

Au sein de la région, c'est dans les départements les plus urbains (le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie) qu'ils sont les plus nombreux : les grandes agglomérations concentrent les jeunes très qualifiés. La présence de pôles universitaires dans ces territoires contribue à la formation d'étudiants qui seront plus à même d'occuper des emplois de type métropolitain. Dans ces territoires, les jeunes (30-34 ans) sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que l'ensemble des 30-64 ans à être diplômés du supérieur.

Dès que l'on s'éloigne des grands pôles, la proportion des diplômés du supérieur parmi les jeunes diminue fortement. C'est le cas dans les départements plus ruraux. Le Cantal et la Haute-Loire se distinguent toutefois par une dynamique de rattrapage. L'écart entre le taux de diplômés du supérieur des 30-34 ans et celui des 30-64 ans y est plus élevé qu'ailleurs.

Le diplôme favorise l'insertion

Le diplôme garantit généralement aux plus jeunes un meilleur accès à l'emploi. Ceux qui ne sont pas diplômés sont plus exposés que les autres, notamment en cas de dégradation de la

conjoncture. Parmi les 30-34 ans, seuls la moitié des non-diplômés sont en emploi, contre 74 % des titulaires d'un CAP-BEP, 80 % de ceux qui ont un diplôme de niveau baccalauréat et 88 % des diplômés du supérieur.

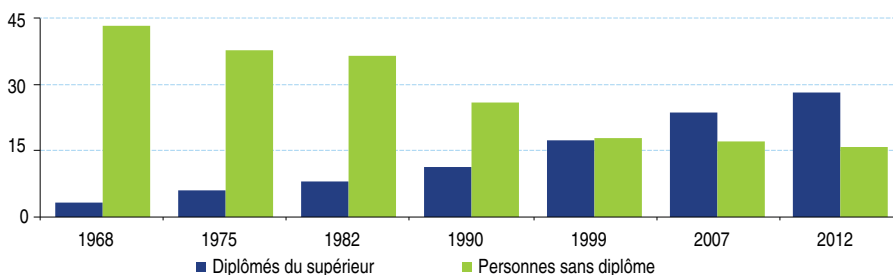
Pour une jeune femme, l'accès à l'emploi est particulièrement lié à l'obtention et au niveau du diplôme. Quand elles sont diplômées du supérieur, elles sont aussi souvent en emploi que les hommes (86 %). En revanche, parmi celles qui n'ont pas de diplôme, 38 % occupent un emploi, contre 60 % des hommes du même âge.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 19 % des jeunes de 18 à 24 ans ne sont pas insérés, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en situation d'emploi ni en cursus d'études (contre 21,4 % en France métropolitaine). Ces jeunes rencontrent des difficultés d'insertion sur le marché du travail : ils enchaînent emplois de courte durée et périodes de chômage, ne trouvent pas d'emploi, ou se sont résignés à l'inactivité.

Ces difficultés sont plus fréquentes chez ceux qui sont sortis tôt du système éducatif. Seuls 12 % des bacheliers de 18 à 24 ans ne sont pas insérés,

Une augmentation continue du niveau de diplôme

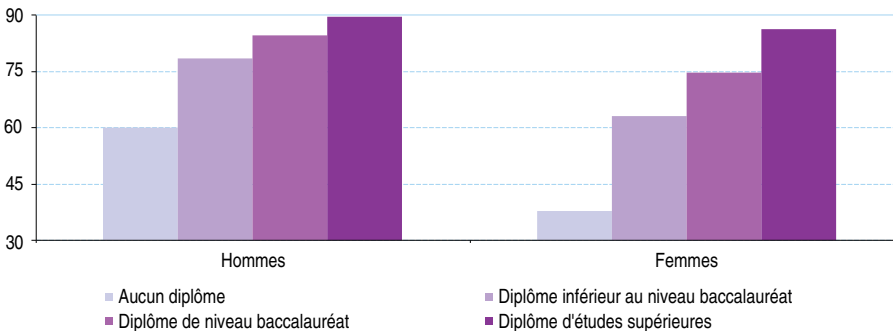
Part des diplômés du supérieur et des personnes sans diplôme (en %)



Champ : population âgée de 20 ans ou plus sortie des études au lieu de résidence.
Source : Insee, Recensements de la population

Un bon niveau de diplôme favorise l'accès à l'emploi

Taux d'emploi selon le sexe et le niveau de diplôme en Auvergne-Rhône-Alpes (en %)



Champ : population âgée 30 à 34 ans sortie des études au lieu de résidence.
Source : Insee, Recensement de la population 2012

28 % des habitants sont diplômés du supérieur en Auvergne-Rhône-Alpes

Population de 20 ans ou plus sortie des études par niveau de diplôme

Niveau de diplôme	Nombre	Part (en %)
Aucun diplôme	894 800	16
Diplôme de niveau inférieur au baccalauréat	2 218 300	39
Baccalauréat	958 500	17
Diplôme d'études supérieures	1 587 500	28
Ensemble	5 659 100	100

Champ : population de 20 ans ou plus sortie des études au lieu de résidence.
Source : Insee, Recensement de la population 2012

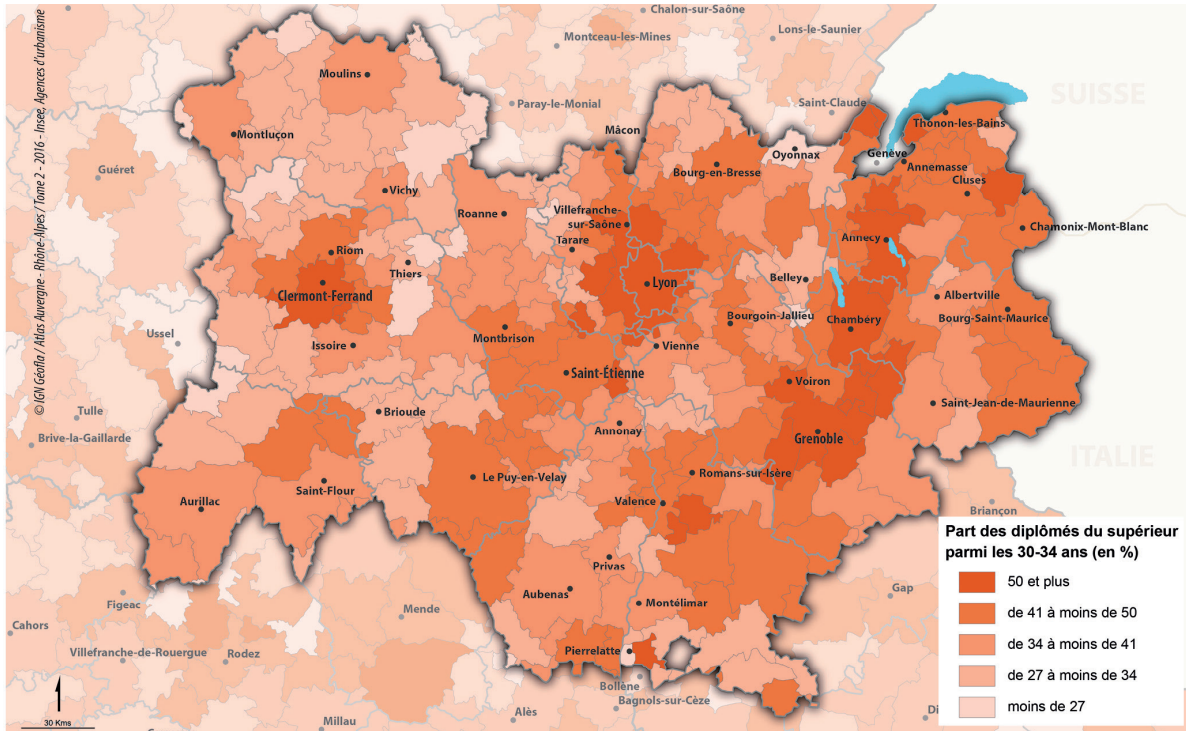
alors qu'ils sont 24 % parmi les détenteurs d'un diplôme inférieur au bac et 50 % parmi les jeunes qui n'ont aucun diplôme.

Si la proportion de jeunes non insérés est plus forte dès que l'on s'éloigne des villes universitaires et pôles d'emploi, les grandes agglomérations sont

néanmoins les zones qui concentrent le plus grand nombre d'entre eux. ■

Les grandes agglomérations attirent les diplômés du supérieur

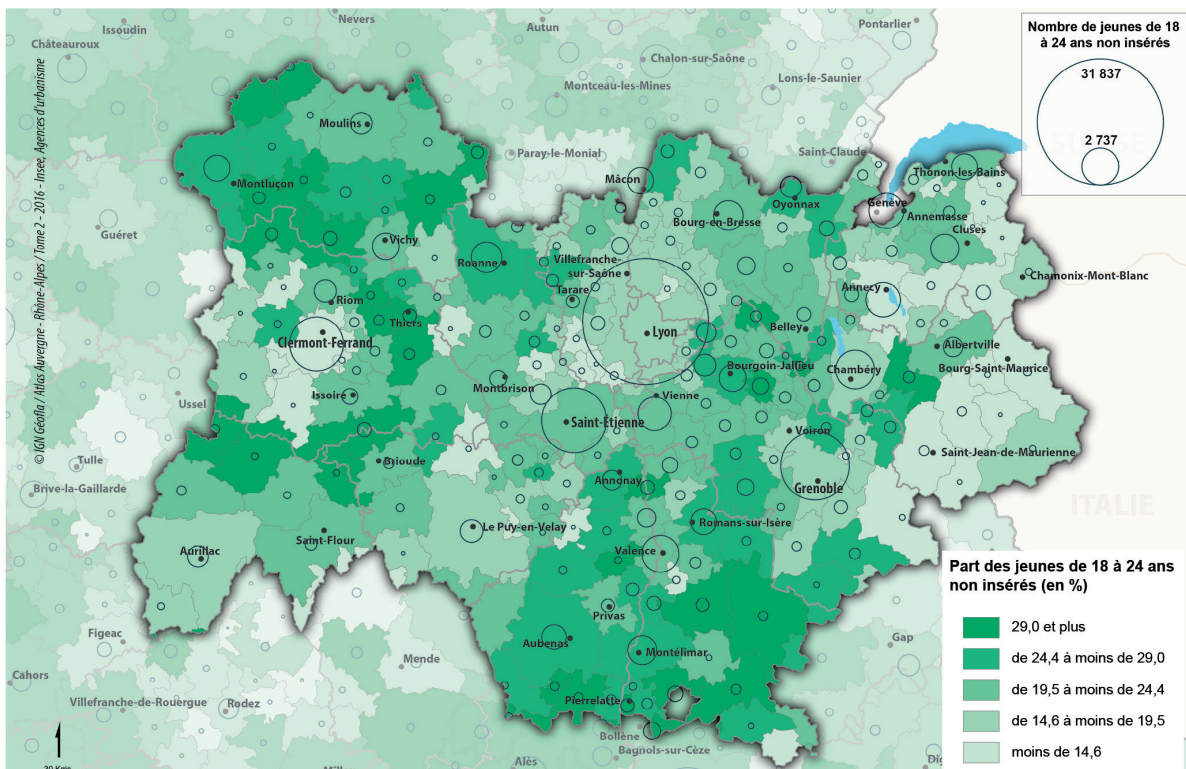
Les diplômés du supérieur de 30 à 34 ans dans les bassins de vie



Source : Insee, Recensement de la population au lieu de résidence 2012

Une proportion de jeunes ni en emploi ni en études plus élevée dans les territoires ruraux

Les jeunes non insérés dans les bassins de vie



Source : Insee, Recensement de la population au lieu de résidence 2012

Structure sociale

Un carrefour d'influences

Au croisement des influences industrielles du nord de la France, touristiques et artisanales du sud et agricoles du centre, Auvergne-Rhône-Alpes présente une grande diversité socioprofessionnelle. La part des ouvriers, en baisse, est importante dans des territoires de tradition industrielle et périurbains. Les commerçants et artisans sont très présents dans les zones touristiques, les agriculteurs et retraités dans les espaces ruraux. Les cadres et professions intermédiaires résident davantage dans les métropoles ou leur pourtour.

Auvergne-Rhône-Alpes se situe au carrefour de diverses influences. Comme les autres régions de l'est de la France, la région a une forte tradition industrielle, en lien avec le développement de l'énergie (houille blanche, charbon) et du textile au 19^e siècle. C'est également un territoire à dominante rurale dans sa partie occidentale, où l'agriculture est solidement implantée. Enfin, la région a une vocation touristique développée, liée à la présence des montagnes alpines dans sa façade orientale et au climat méditerranéen dans sa partie méridionale. À ces influences physiques et humaines s'ajoute une composante urbaine avec la présence de grandes agglomérations qui structurent l'activité du territoire.

Ces éléments font d'Auvergne-Rhône-Alpes une région à la structure sociale très variée.

Des ouvriers de moins en moins nombreux

Les ouvriers sont moins nombreux qu'avant. Leur part dans la population des 15 ans et plus est passée de 19 % en 1982 à 14 % en 2012, sous l'effet du déclin de l'industrie et de la tertiarisation de l'économie. Ils sont très présents dans les espaces de tradition industrielle (vallée de l'Arve, Saint-Jean-de-Maurienne, vallée du Rhône, Haut-Bugey, Bourg-en-Bresse, bassins d'Issoire, de Thiers, Combrailles) mais aussi dans les espaces périurbains plus ou moins éloignés des grandes agglomérations (dans l'Ain ou le Forez par exemple).

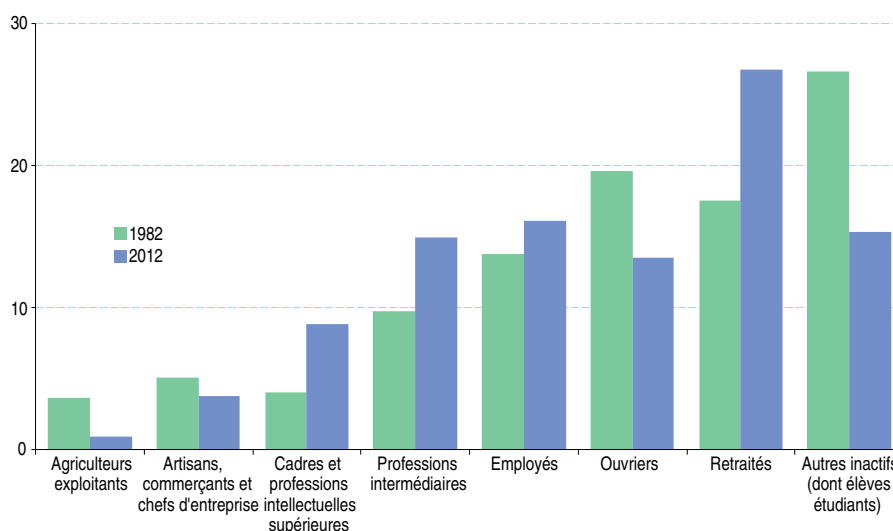
Des cadres très présents dans les métropoles

À l'échelle nationale, les cadres se concentrent dans les grandes métropoles. Dans la région, ils sont particulièrement nombreux dans les bassins de vie de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Annecy mais aussi dans le Genevois français. On les retrouve en particulier dans les villes-centres et dans les premières couronnes.

Entre 1982 et 2012, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est passée de 4 % à 9 % sous l'effet de la métropolisation (l'emploi dans les fonctions

En trente ans, la part des retraités augmente fortement

Répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle (en %)



Note de lecture : les six premières catégories socioprofessionnelles (d'agriculteurs exploitants à ouvriers) incluent les personnes en activité (qui ont un emploi ou en recherchent un), les retraités sont d'anciens actifs et enfin les autres inactifs incluent les personnes qui n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas (élèves, étudiants, personnes au foyer).

Champ : population de 15 ans ou plus au lieu de résidence.

Source : Insee, Recensements de la population 1982 et 2012

métropolitaines a progressé de 74 % sur la période). Le phénomène va de pair avec une forte augmentation du niveau de diplôme.

Les personnes qui travaillent dans des professions dites intermédiaires (dont les contremaîtres, infirmières, assistantes sociales) sont présentes dans les espaces occupés par les cadres, avec néanmoins quelques nuances. Elles résident davantage dans les couronnes périurbaines que dans le cœur des grandes agglomérations ou leur immédiate périphérie. Elles sont ainsi particulièrement présentes autour de la Métropole de Lyon (Meximieux dans l'Ain, L'Arbresle dans le Rhône, Vienne et Bourgoin-Jallieu en Isère) et autour du Genevois français, notamment sur les rives du lac Léman. Les professions intermédiaires ont également une place importante dans certaines agglomérations comme Chambéry. Elles suivent une progression proche de celle des cadres (de 10 % en 1982 à 15 % en 2012), dans un contexte d'élévation des qualifications.

De nombreux agriculteurs dans le Massif central

Le Massif central se caractérise par la présence de retraités et d'agriculteurs. Ce territoire de moyenne montagne est aujourd'hui confronté à un vieillissement de sa population, y compris celle des exploitants agricoles.

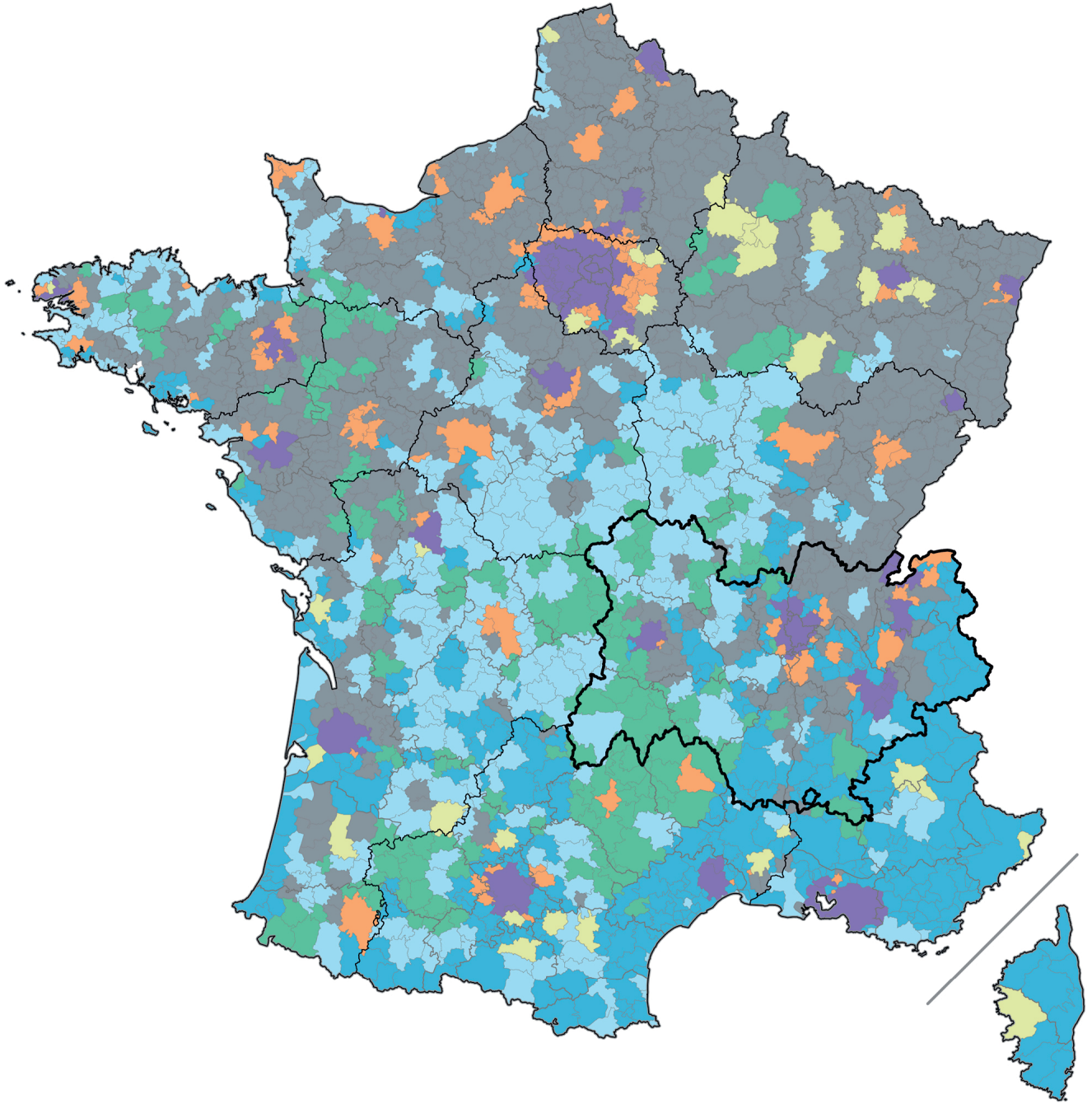
Globalement, dans la région, la part des retraités passe de 18 % en 1982 à 26 % en 2012 sous l'effet du vieillissement de la population. Par ailleurs, la diminution du nombre d'agriculteurs exploitants entamée après-guerre se poursuit.

Les artisans commerçants sont surreprésentés dans la moitié sud de la France et notamment dans les régions touristiques du quart sud-est. En Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agit notamment des montagnes alpines et du sud de la région. Dans ces espaces, les autres catégories socioprofessionnelles sont moins présentes en raison de la faible urbanisation ou d'une moindre industrialisation. ■

Surreprésentation des ouvriers au nord et des artisans-commerçants au sud-est

Catégorie socioprofessionnelle la plus surreprésentée dans les bassins de vie

© IGN Géofila / Atlas Auvergne - Rhône-Alpes / Tome 2 - 2016 - Insee, Agences d'urbanisme



Guide de lecture

Sur le champ de la population des **actifs ou anciens actifs**, la carte de surreprésentation indique, pour chaque bassin de vie, la catégorie socioprofessionnelle la plus surreprésentée par rapport à la France métropolitaine. On calcule la part de chaque catégorie socioprofessionnelle pour le bassin de vie et la France métropolitaine, puis le rapport entre ces deux parts. La catégorie socioprofessionnelle correspondant au rapport le plus important est retenue pour le bassin de vie considéré, à condition que sa part soit supérieure à 5 % dans le bassin de vie.

Catégorie socioprofessionnelle la plus surreprésentée par rapport à la France métropolitaine

- agriculteur exploitant
- artisan, commerçant, chef d'entreprise
- cadre et profession intellectuelle supérieure
- profession intermédiaire
- employé
- ouvrier
- retraité

Champ : population de 15 ans ou plus, active et retraitée, au lieu de résidence.
 Source : Insee, Recensement de la population 2012

Conditions d'emploi

Des contrats courts dans les zones touristiques

Parmi les 3,3 millions d'habitants de la région ayant un emploi, 88 % exercent sous un statut de salarié. Les non-salariés sont très présents dans les territoires ruraux et les montagnes alpines. Les salariés occupent massivement leur travail sous forme d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats courts (CDD ou intérim) concernent 12 % des salariés ; ils sont très présents dans les zones touristiques.

Parmi les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, 3,3 millions occupent un emploi. Chacun l'exerce dans des conditions différentes, reflétant ainsi les multiples facettes de la qualité de l'emploi.

Parmi ces travailleurs, 88 % ont un statut de salarié et 12 % sont indépendants. Contrairement au salarié, l'indépendant ne dispose pas de contrat de travail. Par ailleurs, il n'existe aucun lien de subordination permanent entre le travailleur indépendant et l'entreprise pour laquelle il exécute sa mission.

12 % de non-salariés en Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, 385 000 personnes sont des travailleurs non-salariés (soit 12 % des emplois). Ils occupent des professions diverses, notamment exploitants agricoles, commerçants ou chefs d'entreprise de la construction.

Alors que leur part dans l'emploi total avait fortement diminué depuis les années 1950 (ils représentaient alors 40 % des emplois), en lien avec la baisse du nombre d'agriculteurs, ces emplois d'indépendants regagnent un peu de terrain depuis le début des années 2000. Ils se développent dans les services aux entreprises et dans le tourisme. Leur augmentation peut être perçue comme la volonté de créer son emploi en période de faible croissance ou de récession.

Les non-salariés : une composante majeure de l'économie des bassins de vie ruraux

Les zones urbanisées comptent peu de non-salariés. Ces territoires, souvent porteurs de grosses industries, disposent d'un tissu économique plus favorable au salarié. À l'opposé, les non-salariés sont une composante essentielle de l'économie dans les bassins de vie ruraux ou touristiques. Les agriculteurs, commerçants, artisans ainsi que les indépendants des métiers du sport et des loisirs représentent souvent plus du quart des emplois dans ces espaces très peu denses. Les non-salariés sont particulièrement nombreux dans les montagnes des Alpes ou du Massif central. L'agriculture y est en effet très présente et l'industrie peu développée, notamment dans le Cantal, l'ouest du Puy-de-Dôme, le Diois dans la Drôme et le sud Isère.

Des emplois saisonniers dans les zones touristiques

Le contrat à durée indéterminée (CDI) domine dans les relations entre employeur et salarié. En Auvergne-Rhône-Alpes, 85 % des salariés sont en CDI, les autres sont en contrat court : 10 % en contrat à durée déterminée (CDD) et 2 % en intérim (proportions identiques à celles de France métropolitaine) auxquels il

faut ajouter 3 % de stagiaires, apprentis ou personnes en contrat aidé. La proportion de salariés en contrat court s'est développée à partir du milieu des années 1980 jusqu'à la fin des années 1990. Depuis, cette part est stable.

Si le CDI reste le contrat prédominant des personnes en emploi, les embauches se font pour la plupart en contrat court : les CDD et les missions d'intérim représentent aujourd'hui neuf embauches sur dix en France métropolitaine. Lors du recrutement, les entreprises ont de plus en plus recours à des instruments de flexibilité afin d'adapter au mieux les forces de travail à l'activité économique. Si l'emploi à durée limitée peut être l'opportunité de découvrir le monde du travail, il présente aussi un risque de précarité par différents aspects : salaire plus faible, discontinuité du parcours professionnel, éloignement du lieu de résidence...

Les personnes en CDD sont nombreuses dans le tourisme et les loisirs (35 % de l'emploi du secteur), dans l'hébergement-restauration (18 %) ainsi que dans l'enseignement privé (17 %). Les missions d'intérim s'exercent pour moitié dans l'industrie et pour un peu moins d'une sur cinq dans la construction.

Dans les bassins de vie, la part des emplois en contrat court dans l'emploi salarié fluctue

Les femmes plus souvent à temps partiel et en contrat précaire

Conditions d'emploi par sexe et par département

	Population en emploi	Population salariée	Part de la population salariée dans l'emploi total (en %)	Part des contrats CDD et intérim dans la population salariée (en %)	Part des contrats à temps partiel dans la population salariée (en %)
Sexe					
Hommes	1 704 500	1 439 300	84	11	9
Femmes	1 548 300	1 425 500	92	13	34
Département					
Rhône	751 600	673 100	90	11	20
Isère	523 100	468 200	90	12	22
Haute-Savoie	356 900	314 400	88	12	22
Loire	293 100	258 800	88	12	24
Ain	273 000	244 900	90	10	19
Puy-de-Dôme	265 700	234 200	88	12	20
Drôme	195 000	167 100	86	13	25
Savoie	188 600	163 100	86	17	22
Allier	128 900	111 000	86	12	20
Ardèche	124 000	105 200	85	13	25
Haute-Loire	92 200	77 300	84	11	25
Cantal	60 700	47 600	78	11	21
Auvergne - Rhône-Alpes	3 252 800	2 864 800	88	12	22

Champ : population active occupée au lieu de résidence.
Source : Insee, Recensement de la population 2012

beaucoup, en lien avec le poids de l'activité touristique. Elle est élevée dans les zones de stations de montagne de Savoie et de Haute-Savoie. C'est particulièrement vrai dans la Tarentaise-Vanoise, où la moitié des emplois sont de nature touristique. Ces territoires offrant des emplois saisonniers attirent une population mobile qui souvent ne reste pas sur le territoire à la fin de son contrat.

Les femmes et les séniors plus souvent à temps partiel

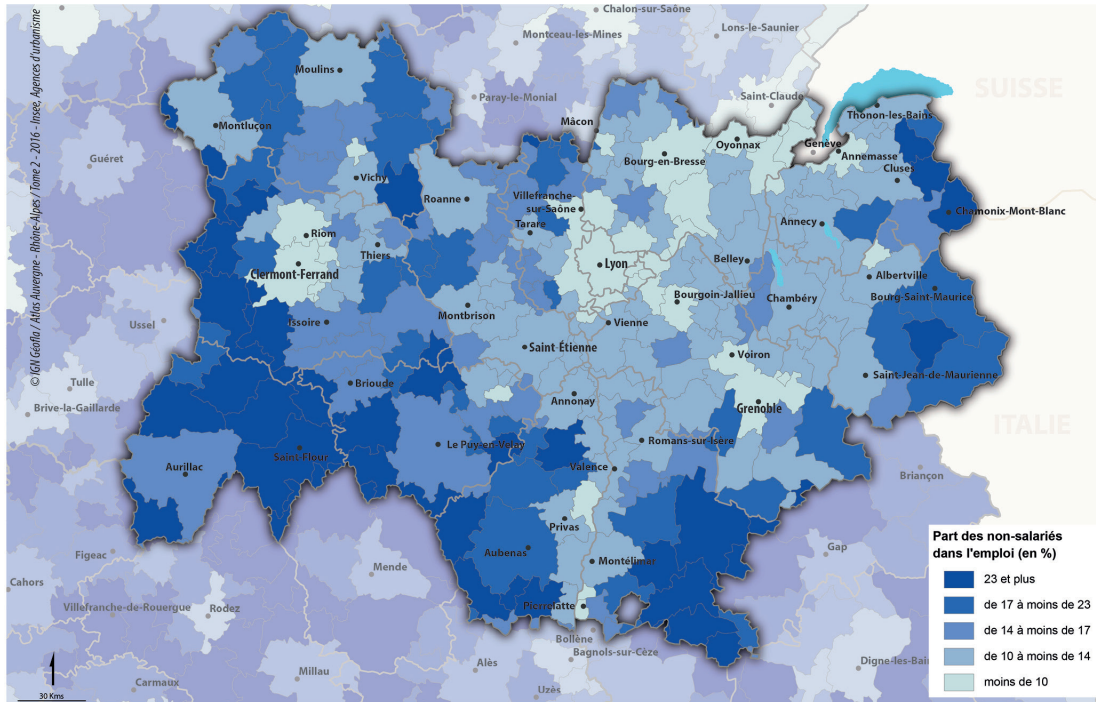
En Auvergne-Rhône-Alpes, 22 % des salariés occupent un emploi à temps partiel. C'est plus que la moyenne métropolitaine (20 %). Cette moyenne cache de fortes disparités entre hommes et femmes. Celles-ci sont près de quatre fois plus souvent concernées : 33 % des femmes

salariées de la région sont à temps partiel contre seulement 9 % des hommes.

Les séniors sont aussi largement concernés par le temps partiel. En 2012, 26 % des salariés de 55 ans et plus n'occupent pas leur emploi à temps plein, contre 21 % des salariés de moins de 30 ans et 18 % des 30-54 ans. ■

Des non-salariés nombreux dans les territoires ruraux et touristiques

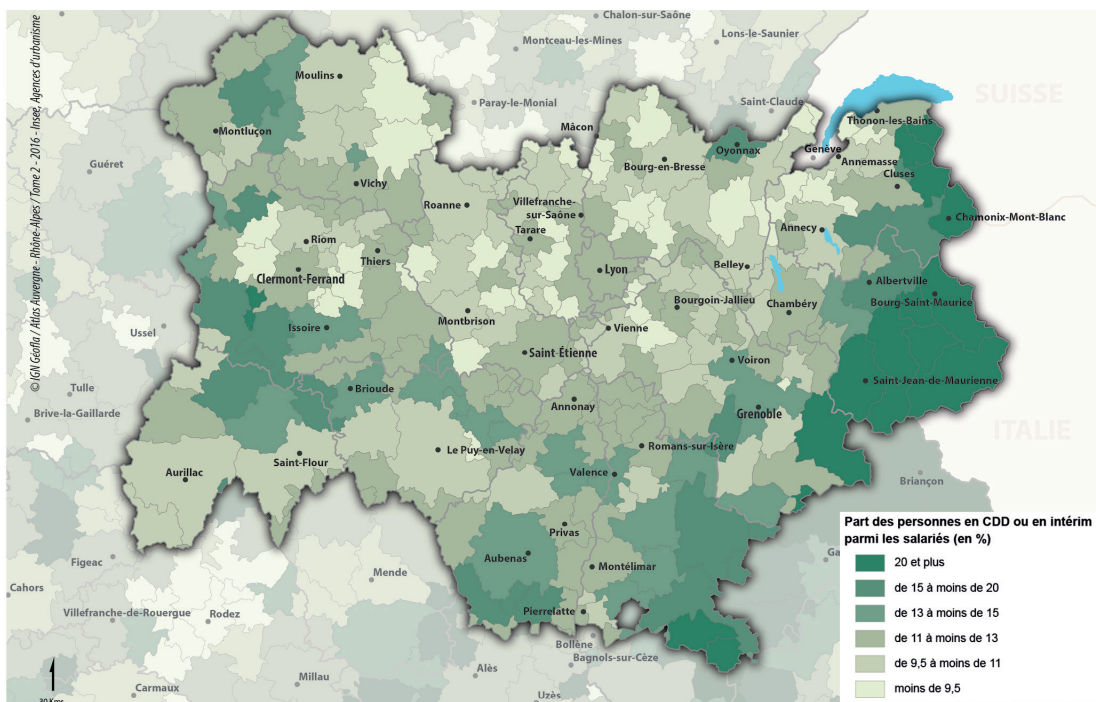
Les non-salariés dans les bassins de vie



Source : Insee, Recensement de la population au lieu de résidence 2012

Des emplois saisonniers dans les stations de haute-montagne

Les personnes en contrat à durée déterminée ou en intérim dans les bassins de vie



Source : Insee, Recensement de la population au lieu de résidence 2012